




# Fiche signalétique

<b>SIMDUT</b>    D-2B	<b>Vêtements de protection</b>  	<b>TMD routier / ferroviaire</b>    Substance non réglementée par le TMD (Canada).
--	---	---

## Section 1. Identification et utilisations du produit

<b>Nom du produit</b> <b>PRO-EXTRA</b>	<b>DSL</b> Sans objet
<b>Synonyme</b> Non disponible.	<b># CAS</b> Mélange.
<b>Nom chimique</b> Sans objet.	<b>Code</b> PREX-V
<b>Formule chimique</b> Sans objet.	<b>Manufacturier</b> PRODUITS SANY. 830 rue St-Pierre Sud Joliette, Qué. J6E 8R7 Adresse E-mail: info@sanyinc.com
<b>Famille chimique</b> Produits d'entretien.	
<b>Fournisseur</b> PRODUITS SANY . 830 rue St-Pierre Sud Joliette, Qué. J6E 8R7 Tél. (450) 759-7711 Fax. (450) 759-3574	<b>Téléphone d'urgence</b> <b>(24 heures)</b> <b>Canutec: (613)996-6666</b>
<b>Utilisations</b> Applications industrielles: Nettoyant et pré-détachant à tapis.	


## Section 2. Ingrédients dangereux

Nom	# CAS	% en poids	CL <sub>50</sub> /DL <sub>50</sub>
1) Carbonate de sodium	000497-19-8	3-5	ORALE (DL50): Aiguë: 4090 mg/kg [Rat].
2) Alcool éthoxylé.	68439-46-3	5-10	ORALE (DL50): Aiguë: >2000 mg/kg [Rat].

## Section 3. Données physiques

<b>État physique et apparence</b> Liquide (Liquide clair et translucide.)	<b>Odeur</b> Jasmin.
<b>pH (sol. 1%/eau)</b> 10.8 à 10.9 (comme tel).	<b>Goût</b> Sans objet.
<b>Seuil de l'odeur</b> Non disponible.	<b>Couleur</b> Incolore. (Pâle.)
<b>Volatilité</b> 85% (v/v).	
<b>Taux d'évaporation</b> Non disponible.	
<b>Point de fusion</b> 0°C (32°F)	
<b>Point d'ébullition</b> 100°C (212°F)	
<b>Gravité spécifique</b> 1.05 à 1.06 (Eau = 1)	
<b>Densité de vapeur</b> Non disponible.	
<b>Tension de vapeur</b> Non disponible.	
<b>LogK<sub>ow</sub></b> Non disponible.	
<b>Ionicité (agent tensio-actif)</b> Non ionique.	
<b>Température critique</b> Non disponible.	
<b>Température d'instabilité</b> Non disponible.	
<b>Conditions d'instabilité</b> agent oxydant.	
<b>Propriétés de dispersion</b> Voir la solubilité dans eau.	
<b>Solubilité</b> Facilement soluble dans l'eau froide, l'eau chaude.	

**Suite à la page suivante**

SIMDUT	Vêtements de protection	TMD routier / ferroviaire
		
D-2B		Substance non réglementée par le TMD (Canada).

### Section 4. Risques d'incendie et d'explosion

<b>Le produit est:</b>	Ininflammable.
<b>Température d'auto-ignition</b>	Sans objet.
<b>Produits de la combustion</b>	oxydes de carbone (CO, CO2) oxydes d'azote (NO, NO2...) HYDROGÈNE.
<b>Points d'éclair</b>	Sans objet.
<b>Limites d'inflammabilité</b>	Sans objet.
<b>Moyens d'extinction</b>	Sans objet.
<b>Inflammabilité du produit</b>	Ininflammable.
<b>Risques d'explosion</b>	Risques d'explosion du produit en présence de chocs mécaniques: Sans objet. Risques d'explosion du produit en présence de décharges électriques: Sans objet.




### Section 5. Réactivité

<b>Stabilité</b>	Le produit est stable.
<b>Produits de Combustion Dangereux</b>	oxydes de carbone (CO, CO2) oxydes d'azote (NO, NO2...) Chlorure d'hydrogène.
<b>Biodégradation</b>	Biodégradable selon les normes OCDE 301-D
<b>Produits de dégradation</b>	oxydes de carbone (CO, CO2) oxydes d'azote (NO, NO2...) -
<b>Corrosivité</b>	Non corrosif.
<b>Réactivité</b>	Réagit avec les agent oxydant puissant.
<b>Température d'instabilité</b>	Non disponible.
<b>Conditions d'instabilité</b>	agent oxydant.

### Section 6. Propriétés toxicologiques

<b>Voies d'absorption</b>	Contact oculaire.
<b>TLV</b>	Non disponible.
<b>Toxicité pour les animaux</b>	Voir...Section 2 INGRÉDIENTS DANGEREUX.
<b>Effets aigus sur les humains</b>	Peut causer une irritation lors de contact prolongé ou répété avec la peau et les yeux.
<b>Effets chroniques sur les humains</b>	Le contact prolongé ou répété peut assécher les peaux sensibles.
<b>Produits synergiques (toxicologiquement)</b>	Non disponible.
<b>Peau irritation/Corrosivité</b>	Irritant mineur. Peut assécher la peau.

Suite à la page suivante

SIMDUT	Vêtements de protection	TMD routier / ferroviaire
		
D-2B		Substance non réglementée par le TMD (Canada).

<b>Sensibilisation</b>	Non disponible.
<b>Effets cancérogènes</b>	Non disponible.
<b>Toxicité pour le système reproducteur</b>	Non disponible.
<b>Effets tératogènes</b>	Non disponible.
<b>Effets mutagènes</b>	Non disponible.


## Section 7. Mesures préventives

<b>Petit déversement ou fuite</b>	Diluer avec de l'eau et absorber avec une vadrouille, ou absorber avec une substance inerte sèche et mettre dans un contenant de récupération approprié. Si nécessaire: <b>Neutraliser le résidu avec une solution diluée d'acide acétique.</b> Éliminer selon les exigences locales et régionales.
<b>Équipement de protection personnel</b>	Lunettes de sécurité. Gants, vinyle
<b>Fuite ou déversement important</b>	Sans objet.
<b>Vêtements de protection</b>	Sans objet
<b>Contrôles d'ingénierie</b>	Aucune ventilation particulière requise.
<b>Précautions</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
<b>Entreposage</b>	Conserver le récipient bien fermé. Conserver le récipient dans un endroit frais et bien ventilé.
<b>Manutention</b>	Manipuler à l'écart des matières incompatibles. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
<b>Disposition des déchets</b>	Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux sur la protection de l'environnement.
<b>Renseignements spéciaux en matière d'expédition</b>	S'assurer que les contenants sont bien fermés. Protéger contre le gel. Éviter tout contact avec des matières oxydantes.



## Section 8. Premiers soins

<b>Contact oculaire</b> <b>Contact avec les yeux</b>	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b> <b>Contact avec la peau</b>	Après contact avec la peau, se laver immédiatement avec abondamment d'eau.
<b>Légère inhalation</b>	Permettre à la victime de se reposer dans un endroit bien ventilé.
<b>Légère ingestion</b>	Faire vomir si possible. Si la personne est consciente, lui faire boire un ou deux verres d'eau. OBTENIR L'ATTENTION MÉDICALE IMMÉDIATEMENT.

<b>SIMDUT</b>	<b>Vêtements de protection</b>	<b>TMD routier / ferroviaire</b>
		
D-2B		Substance non réglementée par le TMD (Canada).

## Section 9. Préparation de la fiche signalétique

**Références** -Fiche signalétique du fabricant

-Fiche signalétique du manufacturier, toute reproduction en tout ou en partie de cette fiche signalétique est strictement interdite sans l'autorisation de PRODUITS SANY .

Validé par LES PRODUITS SANY . le 2016-03-26.

Vérfié par LES PRODUITS SANY ..

Imprimé le 2016-03-26.

## Téléphone d'urgence

(24 heures)

**Canotec: (613)996-6666**

**Responsable** GUY PERREAULT  
**Name / No de** Département de contrôle de fiches signalétiques.  
**téléphone:** (450) 759-7711)

## Classification

**TMD routier / ferroviaire** Substance non réglementée par le TMD (Canada).

Sans objet.

**SIMDUT** CLASSE D-2B: Substance ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE)

*À notre connaissance, les renseignements ci-joints sont exacts. Toutefois, ni le fournisseur mentionné ci-dessus, ni aucune de ses filiales ne sont responsables de l'exactitude ou de l'exhaustivité des renseignements ci-joints.*

*C'est à l'utilisateur qu'incombe la responsabilité de vérifier en dernier ressort si le produit utilisé correspond à ses besoins. Toutes les substances présentent des risques inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques liés à l'emploi de ce produit soient mentionnés ici, on ne peut garantir qu'il s'agit là des seuls risques possibles.*